

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 10
Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 8 + 2 procurations

Le huit décembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-SAINT-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier MICHOT, Maire, dans la salle de conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 02 décembre 2022.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Aimé MONJOIN, Marie-Claire BESNIER, Pascal BALLEREAU, Olivier MARTINET, Marie-Claude MASSUARD, Béatrice CHENET, Michaël BLANCHARD.

Absents excusés : Bruno CLEMENT DE GIVRY, Jean-Loup JAMET

Pouvoirs : Bruno CLEMENT DE GIVRY à Aimé MONJOIN, Jean-Loup JAMET à Pascal BALLEREAU.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Michaël BLANCHARD.

Délibérations examinées :

2022-32 : Demande de subvention DETR / DSIL 2023

Approuvée à l'unanimité.

2022-33 : Demande de maîtrise-d'œuvre : aménagement des abords de la mairie et aménagement d'un sentier piétonnier rue du château

Approuvée à l'unanimité.

2022-34 : Cimetière : accompagnement dans la reprise de sépultures (abonnement annuel)

Approuvée avec une voix contre.

2022- 35 : Subventions aux associations

Approuvée à l'unanimité.

2022-36 : Décision modificative : virement de crédit au 2313

Approuvée à l'unanimité.

2022-37 : Décision modificative : virement de crédit au 2181

Approuvée à l'unanimité.

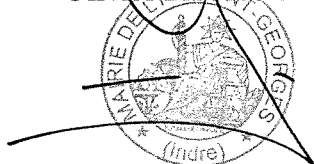
2022-38 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses N+1 dans la limite de 25% des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent jusqu'au vote du budget N+1

Approuvée à l'unanimité.

2022- 39 : Délégués au SIVOM : changement titulaire / suppléant

Approuvée à l'unanimité.

Le Maire,
Olivier MICHOT



Le secrétaire de séance,
Michaël BLANCHARD